

Page : Notre politique d'honoraires :

LES MODALITES DE NOTRE TARIFICATION :

- ⇒ **Nos honoraires sont connus à l'avance**
- ⇒ **Nous les fixons selon un taux horaire appliqué à la fin du dossier ou au fur et à mesure des diligences effectuées**
- ⇒ **Nous appliquons également un forfait**

Nous convenons au début d'une rémunération globale et intangible comme honoraire pour traiter votre dossier

Nous fixons, dès le départ, les diligences à effectuer pour cette prestation.

- ⇒ **Nous appliquons des honoraires de résultats calculés sur la base d'un pourcentage prédéfini**

Nous percevons un honoraire fixe (forfaitaire ou taux horaire) auquel se rajoute un honoraire complémentaire proportionnel au résultat obtenu.

- ⇒ **Nous vous proposons une convention d'honoraires à signer en présentiel ou à distance**

- ⇒ **Nous proposons un paiement en plusieurs fois**

Nous établissons, à cet effet, un échéancier par virement bancaire ou par chèque

- ⇒ **Nous acceptons la protection juridique, une fois que vous avez effectué les diligences nécessaires avec votre assureur dans le respect de notre déontologie**

Votre assurance de protection juridique est éventuellement susceptible de prendre en charge la totalité ou une partie de nos honoraires d'avocats

- ⇒ **Nous acceptons l'aide juridictionnelle**

Vérifiez si vous remplissez les conditions d'attribution de l'aide juridictionnelle :

<https://www.justice.fr/themes/aide-juridictionnelle>

Tableau explicatif :

Mode de tarification	Taux horaire	Forfait	Résultat
Situation du dossier			
Clauses de la convention d'honoraires	150 € TTC	1 200 €	12 % TTC du montant gagné + Forfait à 1 000 € TTC
Déroulement du dossier	Temps passé : 10 heures	Inchangé	Vous gagnez 10 000 € à la fin du procès ou la négociation
Votre facture finale	1 500 € TTC	1 200 €	2 200 €

Le client peut saisir le médiateur de la profession d'avocat :

Sur le site : <https://mediateur-consommation-avocat.fr>

Directement : Maître Carole Pascarel en qualité de Médiateur de la consommation de la profession d'avocat.

4 rue de la bienfaisance 75008 Paris

Adresse électronique du médiateur : mediateur-conso@mediateur-consommation-avocat.fr

CONTACTEZ-NOUS POUR UN DEVIS PERSONNALISÉ